

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogation mineure)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? 2. Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? 3. Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? 4. En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogation demandée? 5. Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogation mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure et permettant de bien identifier la dérogation demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.	
Signature :	Date :

DÉROGATION MINEURE

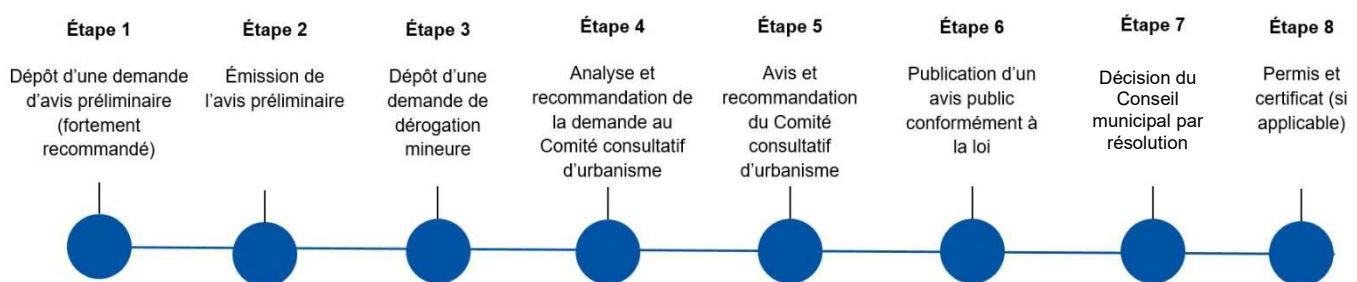
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

(Coût de la demande : 300,00 \$)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogaçãoaires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogação mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogação sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogação demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogação mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogação mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogação mineure et permettant de bien identifier la dérogação demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR		
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.		
<table border="1"> <tr> <td>Signature :</td> <td>Date :</td> </tr> </table>	Signature :	Date :
Signature :	Date :	

DÉROGATION MINEURE

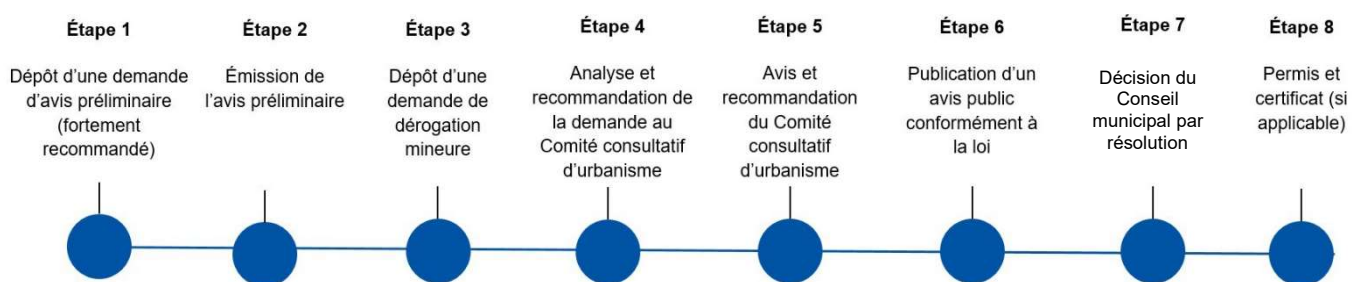
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogation mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogation demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogation mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure et permettant de bien identifier la dérogation demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.	
Signature :	Date :

DÉROGATION MINEURE

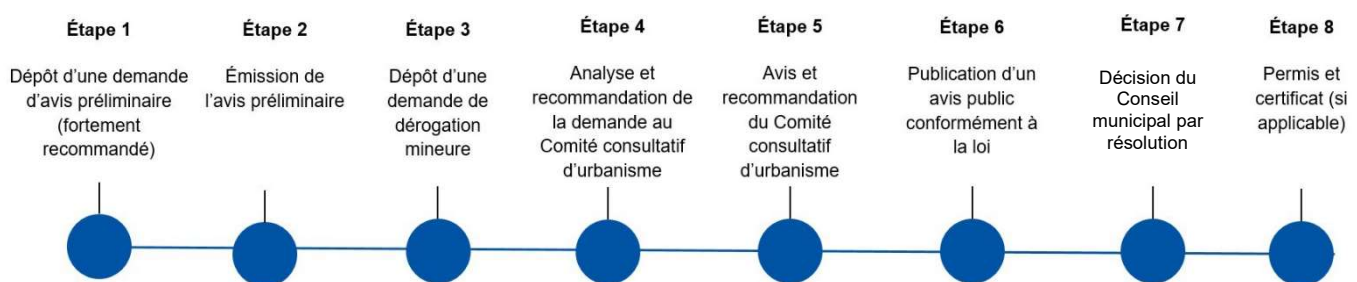
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogation mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogation demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogation mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure et permettant de bien identifier la dérogation demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.	
Signature :	Date :

DÉROGATION MINEURE

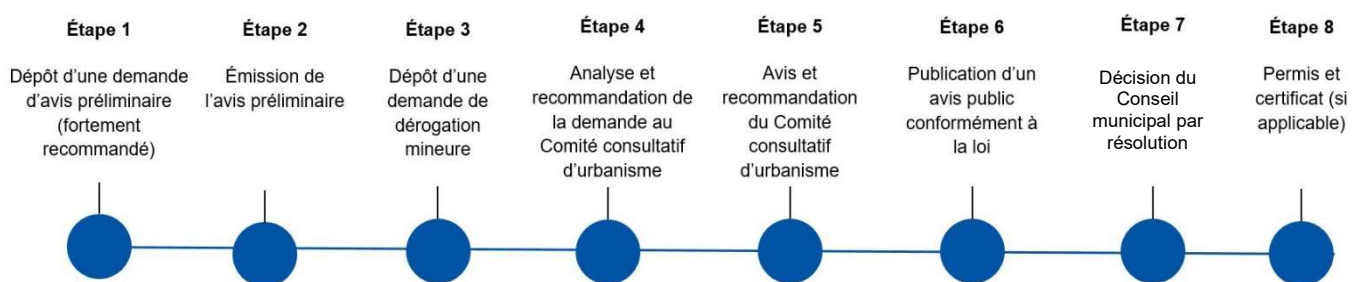
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

(Coût de la demande : 300,00 \$)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont déroatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogação mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogação sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogação demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogação mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogação mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogação mineure et permettant de bien identifier la dérogação demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR		
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.		
<table border="1"> <tr> <td>Signature :</td> <td>Date :</td> </tr> </table>	Signature :	Date :
Signature :	Date :	

DÉROGATION MINEURE

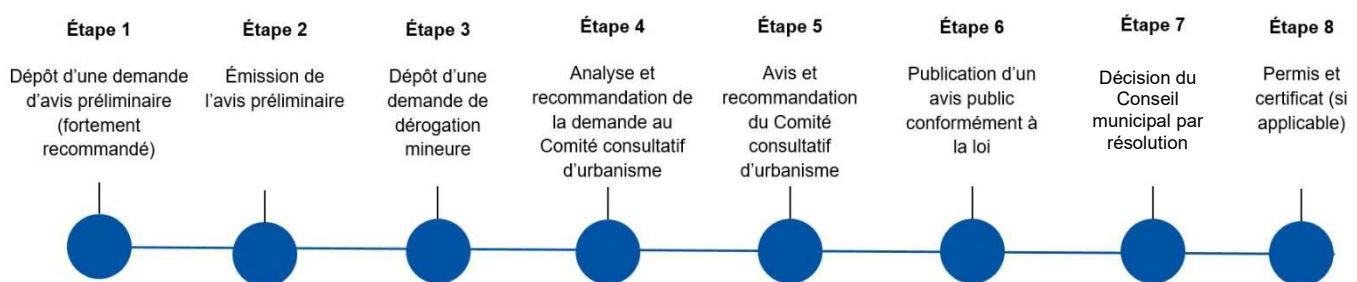
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

(Coût de la demande : 300,00 \$)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont déroatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogação mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogação sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogação demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogação mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogação mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogação mineure et permettant de bien identifier la dérogação demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR		
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.		
<table border="1"> <tr> <td>Signature :</td> <td>Date :</td> </tr> </table>	Signature :	Date :
Signature :	Date :	

DÉROGATION MINEURE

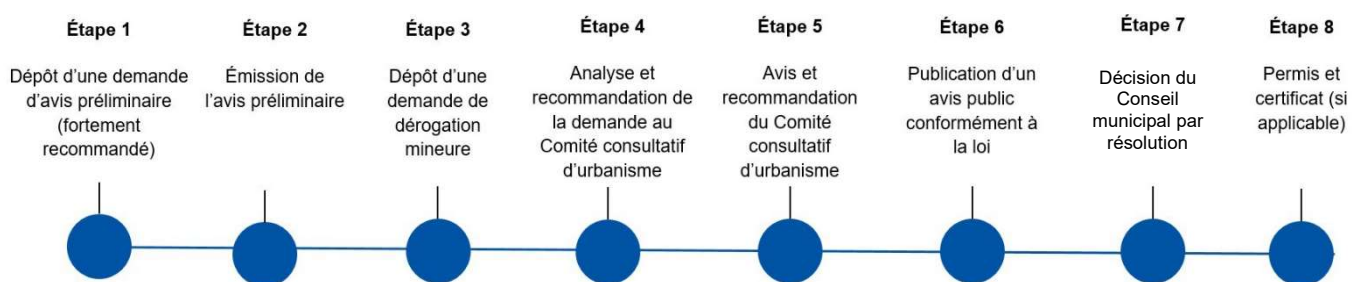
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogation mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogation demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogation mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure et permettant de bien identifier la dérogation demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.	
Signature :	Date :

DÉROGATION MINEURE

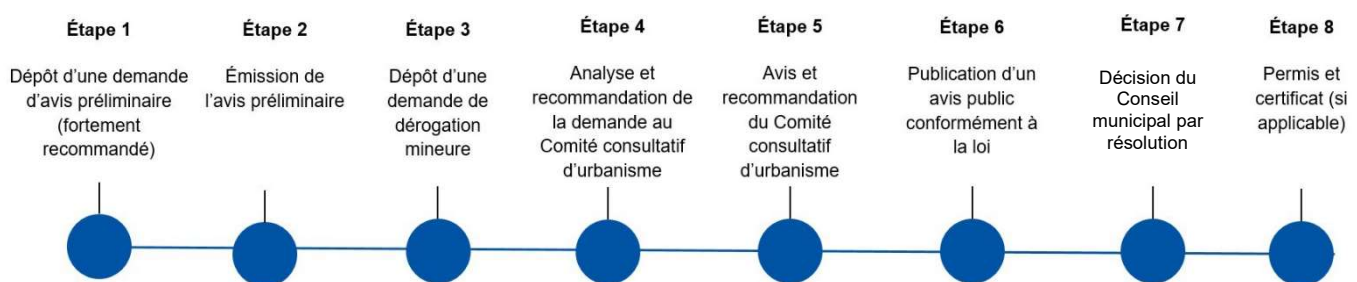
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (à compléter seulement si le requérant est différent du propriétaire)			
Nom :			
Adresse (numéro, rue) :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ	
Adresse :	
Cadastre :	Matricule :

NATURE DE LA DEMANDE (expliquer les éléments du projet qui sont dérogatoires à la réglementation municipale)

RAISONS DE LA DEMANDE (expliquer le projet faisant l'objet de la demande de dérogation mineure)
<ol style="list-style-type: none"> Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires existantes? Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines qui pourront affecter la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété? Quel (s) préjudice(s) l'application stricte du règlement en vigueur vous cause-t-elle? En quoi ce préjudice est-il suffisamment important pour justifier la dérogation demandée? Quelle(s) solution(s) d'aménagement proposez-vous afin de diminuer les impacts de la dérogation mineure demandée?

DOCUMENTS REQUIS
<input type="checkbox"/> Pour une construction existante, un certificat de localisation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Pour une construction projetée, un plan d'implantation à jour, préparé par un arpenteur-géomètre. <input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation de toute construction située sur un terrain immédiatement adjacent au terrain où est demandée une dérogation mineure. <input type="checkbox"/> Des photographies claires et récentes de l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure et permettant de bien identifier la dérogation demandée. <input type="checkbox"/> Une procuration signée par le propriétaire, lorsque la demande est présentée par un mandataire. <input type="checkbox"/> Paiement de 300,00 \$.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> J'ai lu la réglementation applicable à ma demande et j'accepte les normes et exigences mentionnées précédemment. Je déclare par la présente que les renseignements donnés sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de commencer les travaux sans l'émission du permis.	
Signature :	Date :

DÉROGATION MINEURE

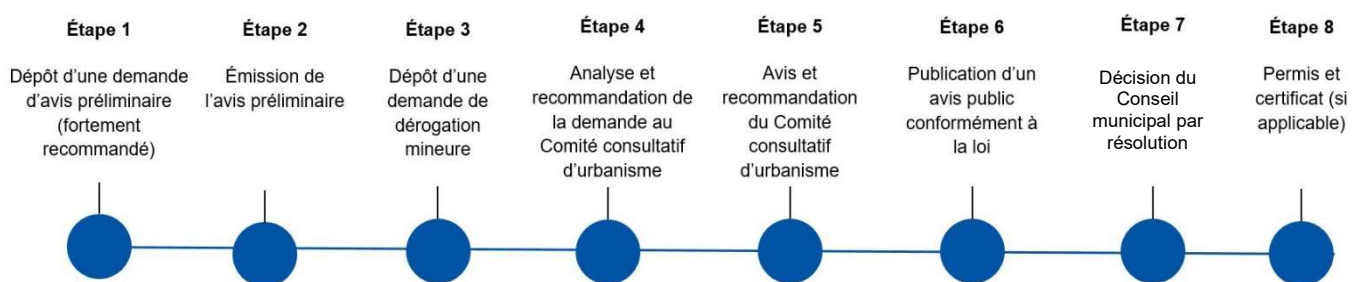
Une demande de dérogation mineure est une procédure d'exception qui permet d'autoriser des travaux prévus ou de régulariser des travaux qui ne respectent pas certaines dispositions du code de l'urbanisme.

Les dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure. De plus, aucune dérogation mineure ne peut être approuvée dans une portion de territoire où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Elle doit être enregistrée au plus tard **5 jours** avant la tenue de la séance du conseil consultatif d'urbanisme pour être inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Les documents requis doivent être transmis et acceptés pour que la demande soit enregistrée.

Une demande de dérogation mineure ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit aussi être déposée.

Les étapes de la demande de dérogation mineure sont les suivantes :



PÉRIODE DE TRAITEMENT

Compte tenu des délais légaux et administratifs entre chacune des étapes susmentionnées, une période approximative de 3 à 4 mois doit être prévue entre la date d'une demande et l'étape finale de la procédure, soit la transmission de la résolution du Comité exécutif au demandeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure aux règlements de zonage et au règlement de lotissement en vigueur ne peut être accordée que si tous les critères suivants sont respectés conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LRQ, c. A-19.1).

Veuillez vous référer au *règlement numéro 18-336 remplaçant le règlement no. 90-22 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alexandre*.

PROCÉDURE

Remplir toutes les sections du présent formulaire

Fournir la documentation complémentaire et/ou un croquis, au besoin

Veuillez faire parvenir la demande complète par l'un des moyens suivants :

- Par courriel : inspectrice@saint-alexandre.ca
- Par la poste : 453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par :	Date :
N° de demande de dérogation mineure :	PIIA : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Demande : <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	Date :
Toute demande de permis ou de certificat doit être rédigée sur des formulaires types fournis par la Municipalité. Elle doit être accompagnée des renseignements et documents requis, conformément aux dispositions du règlement applicable.	
Le montant payé pour tout permis ou certificat n'est pas remboursable. Il ne peut non plus être transférable et seul son détenteur pourra l'utiliser pour l'exécution des travaux pour lesquels il aura été spécifiquement émis.	